

FOND NATIONAL CLIMAT

MALI



MINISTRE DE
L'ENVIRONNEMENT ET DE
L'ASSAINISSEMENT



Au service
des peuples
et des nations

DOCUMENT DE PROGRAMME

PAGE DE COUVERTURE

Titre du Programme : Programme d'Appui à l'Agriculture Durable et de Résilience Contre les Changements Climatiques à Yanfolila (PAADRCY)

Zones d'intervention : Cercle de Yanfolila, communes de Wassoulou Balé, Djallon Foula et Séré Moussa Ani Samou

Domaine prioritaire du Plan Stratégique 2014 : Le domaine de l'intensification de l'Agriculture, l'Élevage et la Pisciculture

Produits du Plan Stratégique 2014 :

Produit 1 : Restauration des terres agricoles dégradées

Produit 2 : Mise à disposition de semences améliorées

Produit 3 : Aménagement des pâturages et parcours pastoraux

Produit 4 : Mise en place d'une gestion concertée des ressources pastorales

Produit 5 : Croissance durable de la production piscicole

Nom du Soumissionnaire : **PNUD**

Signature (Fonds Climat):

Date/Mois/Année

Signature (Soumissionnaire) :

17/Avril/2014

Période du programme :	2014-2016
Date de démarrage :	30/08/2014
Date de fin :	31/12/2016

Ressources totales allouées:	
• Fonds Climat Mali	\$ 800,000
• Autres :	

I. DESCRIPTION SOMMAIRE

Au Mali, en général et dans le cercle de Yanfolila en particulier, les rendements agricoles deviennent de plus en plus faibles, suite aux conditions agro écologiques défavorables avec l'influence de plus en plus forte des changements climatiques et aux fortes contraintes de production (accès limité aux intrants, accès limité au crédit agricole, mauvaise sécurisation foncière, méconnaissance des nouvelles techniques culturales appropriées et adaptées aux effets des changements climatiques etc.).

Toutes ces contraintes sont amplifiées par l'instauration de plus en plus accrue des effets des changements climatiques rendant assez précaires la production et la productivité agricoles des familles paysannes et générant des conflits fréquents entre agriculteurs, éleveurs et pêcheurs.

Le présent projet est le fruit d'un échange avec les communautés des 53 villages des communes de Djallon Foula, Wassoulou Ballé et Séré Moussa ani Samou sur les contraintes citées ci-dessus.

Il s'inscrit parfaitement dans les plans de développement social et économique (PDSEC) des trois communes d'intervention. Son objectif est d'appuyer l'adoption de pratiques et technologies agropastorale et piscicole résilientes afin de réduire la vulnérabilité des systèmes de production face aux changements climatiques et à la variabilité climatique. Les actions proposées portent essentiellement sur :

- La restauration et la fertilisation des terres agricoles ;
- La promotion et la vulgarisation des semences agricoles et maraichères améliorées adaptées ;
- Le renforcement des capacités techniques et organisationnelles des groupements paysans villageois dans les domaines de l'agriculture, la pisciculture et l'élevage intensif ;
- L'identification et le balisage des pâturages et des parcours pastoraux ;
- La mise en place ou le renforcement des systèmes de gestion concertés des ressources pastorales ;
- L'aménagement des marres de production piscicole (dallas)

Organisations / institutions participantes :

Nom de l'Organisation/Institution	Personne Contact et Adresse
AGIR pour l'environnement et la qualité de vie	Mamadou SISSOKO, Tél; 20 21 54 23/66 78 51 71 E-mail agir_mali@yahoo.fr
GUAMINA	Souleymane DEMBELE, tel : 44 38 25 20 /76 11 83 38 E-mail : guaminasoba@orangemali.net
Association pour la Protection et la Valorisation de l'Environnement (APVEN)	Amadou KONE, 44 38 55 03/66 44 10 44 E-mail: apven46@yahoo.fr
PNUD	Boubou Dramane Camara, Directeur Pays

MODELE DE LA LETTRE DE SOUMISSION

Bamako, le 17 avril 2014

À : Monsieur Mamadou GAKOU
Directeur de l'Agence de l'Environnement et du Développement Durable,
quartier du Fleuve. BPE : 2357, Rue : 311. Porte : 328. Bamako Mali

Monsieur,

Nous, soussignés, avons l'honneur de vous proposer nos services, à titre de soumissionnaire, pour le **Programme d'Appui à l'Agriculture Durable et de Résilience Contre les Changements Climatiques à Yanfolila (PAADRCY)** dans le cadre du Fonds Climat Mali

Conformément à votre Appel à propositions en date du 20 mars 2014, nous vous soumettons par les présentes notre Proposition, qui comprend :

- La présentation de notre Institution/Organisation
- La présentation du Programme
- Et les diverses annexes du Programme

Tout en espérant une suite positive à notre proposition, veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de notre considération distinguée.

Signature du représentant habilité :

Nom et titre du signataire : Boubou Dramane Camara, Directeur Pays

Nom du soumissionnaire : **PNUD**

Adresse : Immeuble Magané Badala Est, BP 120 Bamako, Mali

Signatures des organisations et institutions participantes

AGIR pour l'environnement et la qualité de vie	Mamadou SISSOKO Coordinateur AGIR
GUAMINA	Souleymane DEMBELE Coordinateur Général Guamina
APVEN	Amadou KONE Chargé des programmes APVEN

I. PRÉSENTATION DES ORGANISATIONS/INSTITUTIONS SOUMISSIONNAIRES

2.1 Présentation de l'ONG AGIR;

Nom, titre et Adresse de la Personne : Mamadou SISSOKO, Coordinateur de Programme, tél : 20 21 54 23/66 78 51 71

Date de création et domaines d'intervention

L'ONG-AGIR a été créée en 2003 suivant l'accord cadre N° 001731.

Les domaines d'intervention et les types de prestation de l'ONG-AGIR sont les suivants :

- La gestion durable des ressources naturelles; l'hygiène et l'assainissement; l'éducation à la citoyenneté IEC pour un Changement de Comportement);

Projets et Programmes réalisés

- Projet d'Appui aux Communes Urbaines dans la Gestion des déchets Solides dans les communes IV et V du district de Bamako et dans les communes de Niono, Bla et San de la région de Ségou
- Projet d'Appui à l'amélioration de l'environnement par des actions communautaires » financé par le SECO ONG en partenariat avec le Ministère de l'Environnement et de l'Assainissement (MEA), le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et le Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM).

Organisation et équipes

Le personnel salarié du siège est constitué de 7 agents : 1 Coordinateur de Programme; 2 Chargés de projets; 1 gestionnaire; 1 secrétaire/comptable; 1 femme de ménage; 1 gardien;

Le personnel contractuel est composé de 3 agents de terrain;

1.2 Présentation de l'ONG GUAMINA

Nom, titre et Adresse de la Personne : Souleymane DEMBELE Coordinateur général tel : 76 11 83 38

Date de création : 13 décembre 1988

Domaines d'intervention/types de prestations

- Environnement (Restauration des sols, hydraulique villageoise, agriculture durable, sécurité alimentaire, protection et préservation des écosystèmes) :
- Développement des activités économiques et défenses des droits économiques sociaux et culturels
- Développement social : santé – éducation

Projets et Programmes réalisés

Projet d'appui aux services et organisations paysannes (PASAOP) à Niéna et à Karangana

Programme d'Appui aux Communautés rurales (PACR) Ségou

Projet de sécurité Alimentaire vivres pour le Progrès dans le cercle de Yanfolila

Projet hydro agricole de Douentza

Programme de gestion et aménagement de terroir de Douentza

Projet FED pour la valorisation des Ressources en eau de surface

Projet National d'Infrastructures rurales de Bougouni, Yanfolila et Kolondiéba (PNIR)

Organisation et équipes

Le personnel salarié du siège est constitué de 7 agents : 1 Coordinateur Général; 1 Chargé de projets; 1 gestionnaire financier ; 1 secrétaire une aide comptable; 1 coursier, 1 gardien;

Le personnel contractuel est composé de 26 agents de terrain;

1.3 Présentation de l'ONG APVEN

Nom de l'Institution/organisation

Association pour la Protection et la Valorisation de l'Environnement (APVEN)

Nom, titre et Adresse de la Personne

Kone Amadou Coordinateur, Immeuble Doukouré ACI 2000 Av Cheick Zayed Tel ; 44 38 55 03

Email : apven46@yahoo.fr

Date de création : Créée le 26 Juillet 2002 par récépissé n° 0499\MATCL-DNI. Elle est devenue ONG par l'accord Cadre n° 02106fMATCL du 10 Mai 2005.

Domaines d'intervention/types de prestations : Environnement, Agriculture, Formation

- Projets et programmes réalisés en lien avec le Domaine prioritaire ciblé
- Projet de préservation de la biodiversité
- Projet de protection des sols contre l'utilisation des produits chimiques et contre l'érosion
- Formation des acteurs intervenant dans la filière des pesticides et autres produits chimiques

Organisation et équipes

- Le personnel salarié du siège est constitué de 3 agents : Coordinateur de Programme; Chargés de projets; 1 gestionnaire
- Le personnel contractuel est composé de 6 agents de terrain

II. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

3.1 Analyse de la situation

3.1.1 Zone d'intervention

Le présent projet se situe dans les communes de Djallon Foula, Wassoulou Ballé et Séré Moussa ani Samou du cercle de Yanfolila.

En effet, le cercle de Yanfolila est un des cercles de la région de Sikasso, situé au sud-ouest du Mali. Il couvre une superficie de 9 240 Km² avec douze communes pour une population de 157 132 hbts, composée de peuhls, de malinkés, de bozos, de dogons, de bamanans et de soninkés (donnée de 2008). Les trois communes d'intervention du projet sont : la commune de Wassoulou Ballé avec 38 104 hbts, la commune de Séré Moussa Ani Samou avec 17 830 hbts, et la commune de Djallon Foula avec 9 258 hbts.

- **Présentation de la commune de la commune de Wassoulou Ballé**

La Commune du WASSOULOU-BALLE couvre une superficie d'environ 1500 Km². Elle est composée de 34 villages et de plusieurs hameaux. La population (38 104 hbts) est surtout composée de Peuhls, Malinkés, Bambaras, Dogons, Bozos et Sarakolés (recensement 1998 actualisée en 2005).

Le relief est peu accidenté avec quelques plateaux. La commune est située dans la zone pré guinéenne. Elle appartient à la zone agro écologique du Haut Bani Niger occidental. Les formations latéritiques occupent la majeure partie de sols. La Commune W ASSOULOU-BALLE est située sur un plateau d'une altitude moyenne variant entre 250 et 500m et peu accidenté. Le point culminant est le « Gouèniè Kourou » à l'Est de Yanfolila. On rencontre aussi le «Kouroufing» au Nord, et «Kolensèkè» à l'Ouest. Les plaines se rencontrent en bordure des cours d'eau.

Quant au climat, il comporte deux saisons: une saison pluvieuse de Mai à octobre avec une moyenne annuelle de 1200 mm de pluie et une saison sèche de deux périodes dont l'une froide de Novembre à février et l'autre chaude de Mars à avril. Les fortes pluies ont une action de dégradation sur les sols sans couvert végétal (phénomène croissant actuellement).

La température moyenne annuelle oscille autour de 28° C. l'évapotranspiration (ETP) est de 2300 mm. Les vents dominants sont: l'harmattan, chaud et sec qui souffle de janvier à mars et la mousson chaude et humide de mars à avril.

Les sols gravillonnaires, situés en mi pente et les bas fonds des vallées avec des sols limoneux à limono argileux en profondeur, sont le domaine de l'agriculture. Les terroirs agricoles servent de terrains de parcours pour le cheptel sédentaire et le cheptel transhumant, de même que les terres non cultivables (Jachères...).

La faune, jadis riche et variée, se compose aujourd'hui seulement de quelques rares espèces. La faune aquatique est riche et variée.

La zone est riche en insectes de pollinisation et mellifères. L'usage de pesticides à outrance, devient un danger pour toutes les formes de vie (animale, végétale voire même humaine).

La commune est traversée par le fleuve Ballé et des rivières permanentes et semi permanentes avec des possibilités d'aménagements hydro agro sylvo pastoraux

- **Présentation de la commune de la commune de Séré Moussa Ani Samou**

La commune rurale de Séré Moussa ani Samou relève du cercle de Yanfolila, région de Sikasso. Cette commune est composée de quinze (11) villages avec leurs hameaux : Siékorolen, Sindo, Bangoumana, Diarani, Badougou, Kona, Djimbala, Moribala, Solenkoro, Magandiana, Yorola, Sanankoroba, Bérébogola, Assamorola et Tientogo. Elle est dirigée par un conseil communal de 17 membres ayant en charge, la gestion du développement.

Située en zone soudanienne Sud, la commune appartient à la zone agro écologique du haut Bani Niger occidental. Elle est formée d'une succession de surfaces cuirassées en demi hauteur, de vallées et de plaines. L'altitude moyenne atteint 250 m. La pluviométrie varie entre 1 200 et 1 500 mm/an.

La végétation victime d'une déforestation accrue à cause de la menuiserie (construction), le bois de chauffe, le charbon, la pratique de l'agriculture et de l'élevage extensif, les feux de brousse et l'influence des changements climatiques mérite l'instauration de mesures réglementaires.

La faune, jadis importante, elle a été fortement réduite, voire anéantie par le braconnage et les feux de brousse qui détruisent leurs habitats.

La commune est arrosée par deux cours d'eau permanents à savoir : le fleuve Sankarani et le Wassoulou Ballé. En plus de ces importants cours d'eau, on note la présence de plusieurs cours d'eau temporaires. Ce réseau hydrographique favorise sans doute les activités de pisciculture et de maraîchage.

La commune dispose également d'un potentiel important en ressources naturelles parmi lesquelles on peut citer les fleuves Sankarani et Wassoulou Ballé, des forêts claires et des terres pauvres. Rappelons aussi que les ressources ligneuses sont soumises à une forte pression anthropique entraînant ainsi leur surexploitation. Quant aux pâturages, ils sont insuffisants en saison sèche. Ce qui amène les éleveurs de cette commune, à faire la transhumance vers le Sud, dans la commune de Gouandiaka.

S'agissant de l'utilisation des terres, il convient de signaler que la commune n'est pas encore dotée d'un schéma d'aménagement du territoire. Ce qui fait qu'il n'existe pas une bonne organisation de l'espace selon les activités (pâturage non délimité, absence de pistes pastorales, présence des placers). C'est pourquoi, on assiste très souvent à des conflits entre agriculteurs et éleveurs. Les plaines sont surtout utilisées pour le maraîchage et la riziculture. Il n'existe ni forêt classée, ni forêt communautaire à plus forte raison la délimitation des zones d'exploitation des produits ligneux. Par rapport aux activités agricoles, signalons que chaque exploitation produit et utilise la fumure organique en plus des engrais chimiques. On constate à travers les exploitations agricoles, des dispositifs antiérosifs qu'il faut soutenir, vulgariser et renforcer.

Aussi, il convient de signaler que l'eau du barrage de Sélingué a submergé une grande partie des terres cultivables de la commune. Actuellement, les terres de culture sont en altitude.

- **Présentation de la commune de Djallon Foulla**

La commune rurale de Djallon Foulla est située dans l'ex-arrondissement de Guélélinkoro, dans le cercle de Yanfolila. Elle compte huit (8) villages qui sont : Siradjouba, Sirakoro, Komissana, Kabaya, Guélélinkoro, Tienkan, Barila et Téguelendougou. La gestion du développement de la commune est assurée par un conseil de 11 membres.

La commune présente un relief de vastes plaines le long des cours d'eau (cf hydrographie) et des collines dont les plus dominantes atteignent une altitude de 505 m.

La pluviométrie varie entre 1 000 et 1 500 mm/an. On distingue deux saisons : une saison pluvieuse de juin à octobre, et une saison sèche de novembre à mai.

Les terroirs agricoles servent de terrains de parcours aux animaux domestiques, de même que les terres non cultivables, fougas où la végétation se présente sous forme de savane arbustive composée surtout de combrétacées et de légumineuses.

Le Sankarani est le principal cours d'eau qui arrose la commune. Il existe aussi des lacs naturels comme : Dalakè, Dalamouso, Kôkulun, Kô dala et Bendala. Ces lacs ou dallas sont sites potentiels pour la pisciculture

La faune est constituée de gros gibiers qui de plus en plus migrent vers l'extrême Sud (République de Guinée) à cause de la dégradation de leur habitat, de la pression de la chasse et des feux de brousse. On rencontre aussi divers oiseaux.

La commune de djallon Foulla dispose de beaucoup de structures paysannes villageoises parmi lesquelles on peut citer : l'association des aviculteurs ; le comité de gestion de Diaban I ; la coopérative des pêcheurs et les Coopératives des Producteurs de Coton (CPC).

La commune dispose des ressources naturelles assez abondantes malgré la présence de beaucoup de collines dans le terroir et les bowé. La commune est arrosée par plusieurs cours d'eau dont le fleuve Sankarani et Diaban I. Les terres de culture sont riches et abondantes. Quant aux pâturages, ils sont très riches. S'agissant de l'utilisation des terres, il convient de signaler que la commune n'est pas encore dotée d'un schéma d'aménagement du territoire. Ce qui fait qu'il n'existe pas une bonne organisation de l'espace selon les activités. C'est pourquoi, on assiste très souvent à des conflits entre agriculteurs et éleveurs. Aussi, chaque exploitation agricole utilise timidement la fumure organique pour l'assolement. Des dispositifs antiérosifs sont appliqués dans les champs.

3.2.2 Problèmes à résoudre et défis à relever

a. Secteur de l'agriculture et du maraîchage

Problèmes à résoudre

- Insuffisance d'encadrement technique
- Non maîtrise des techniques de conservation des eaux et des sols
- Non maîtrise des techniques de production des fumures organiques
- Insuffisance d'intrants agricoles et de matériels et leur coût élevé ;

- Divagation des animaux et conflits entre éleveurs et agriculteurs,
- Difficultés d'accès aux crédits agricoles et aux semences améliorées et adaptées ;
- Dégradation des sols par les effets érosifs
- Difficulté de conservation des récoltes et des produits maraîchers

Défis à relever

- Organisation et formation des producteurs agricoles et maraîchers,
- Adaptation des paysans aux effets des changements et des variations climatiques,
- Amélioration de la productivité et de la diversification agricoles et maraîchères.

b. Secteur de la pisciculture :

Problèmes à résoudre :

- Manque d'organisation des pisciculteurs
- Méconnaissance des dispositions réglementaires et légales relatives à la pisciculture
- Dégradation et sédimentation du milieu de vie des poissons et des dallas ;
- Insuffisance ou manque d'aménagement des étangs
- Assèchement prématuré des points d'eau ;
- Manque de formation et de vulgarisation des techniques de pisciculture

Défis à relever :

- Exploitation du potentiel piscicole existant dans les trois communes,
- Vulgarisation des techniques piscicoles,
- Soutien financier et encadrement des pisciculteurs,
- Organisation des pisciculteurs et transformation/commercialisation du poisson.

c. Secteur de l'élevage

Problèmes à résoudre

- Conflits liés à l'accès aux pâturages et aux points d'eau et à l'utilisation des pistes de transhumance,
- Dégradation et occupation des zones de pâturage par les placers et d'autres utilisateurs
- Méconnaissance des techniques d'amélioration des races avicoles locales,
- Prédominance des races locales (poules, bovins etc.) à faible rendement
- Méconnaissance des techniques appropriées d'apiculture et d'aviculture

Défis à relever :

- Aménagement et délimitation des espaces pastoraux et des pistes de transhumance,
- Amélioration des races locales de volaille,
- L'instauration d'une convention de gestion des espaces pastoraux entre les différents utilisateurs,
- L'introduction de nouvelles techniques d'apiculture.

3.2.3 Interventions en cours /prévues

Par rapport au secteur de l'agriculture de l'élevage et de la pisciculture les interventions en cours sont plus assurées par les services techniques de l'État notamment le service de l'agriculture, le service de l'élevage et le service de la pêche et de la pisciculture.

En plus de ces services dont les missions fondamentales restent des missions d'encadrement et d'appui conseil, il existe certains projets qui évoluent dans des domaines spécifiques notamment l'Opération N'dama de Yanfolila pour l'élevage, l'ODRS (Office pour le Développement Rural de Sélingué) pour la promotion de la riziculture et l'aménagement des bas-fonds, le programme IDC (Internationale Développement Communautaire) pour la recherche et la promotion des actions de développement communautaire, le PDIW (Projet de développement intégré de la Zone du Wassoulou) pour l'aménagement de bas-fonds, la formation et sur les données statistiques de la production agricole et l'Association pour la Formation et l'Appui aux Initiatives Communautaires (AFAICO) pour la formation des agriculteurs, éleveurs et pisciculteurs.

3.2.4 Valeur ajoutée de la proposition

Faire des changements climatiques une question transversale au niveau de tous les secteurs du développement du cercle :

- Mise en place d'une dynamique communautaire communale et inter communale de gestion concertée des espaces pastoraux et couloirs de passages des animaux;
- La restauration des sols et des eaux à travers des techniques combinées de conservation des eaux et du sol : la dégradation de sols est surtout hydrique dans les trois communes et les techniques de conservation des eaux et des sols combinés seront utilisées pour maximiser les résultats;
- La mise en œuvre d'un système d'alerte météorologique et hydrologique communal de proximité permettra de mieux orienter les producteurs dans la conduite de leurs activités agricole, d'élevage et de pisciculture.

3.2 Modèle logique et cadre de résultats du Programme

3.2.1 Objectifs et résultats attendus

Objectif spécifique I : Améliorer la production et la productivité des terres dégradées à travers la restauration et la fertilisation des sols (450 ha), la formation et l'organisation de 265 producteurs paysans, la mise en place d'un système d'informations agro hydro météorologique au cours des trois ans du projet.

Résultats attendus :

- 450 ha de terres dégradées sont restaurés dont 200 ha dans la commune de Wassoulou Ballé, 150 ha dans la commune de Séré Moussa Ani Samou et 100ha dans la commune de Djallon foula,
- 265 membres des organisations paysannes sont formés sur les techniques de restauration/conservation des sols et des eaux, d'agro foresterie et sur les techniques culturales et sont dotés de petits matériels
- 265 paysans/paysannes pilotes de 53 villages sont formés à la production de compost pour l'agriculture biologique.

- Un système d'information agro hydro météorologique est mis en place et fonctionnel

Objectif spécifique II : Faciliter aux producteurs agricoles des trois communes l'accès aux semences améliorées par la formation de 35 producteurs semenciers et l'organisation d'échange d'expérience avec d'autres paysans semenciers de la région et du pays.

Résultats attendus :

- 35 producteurs semenciers formés et opérationnels,
- 03 visites d'échange d'expérience sont organisées avec les paysans semenciers dans la région.

Objectif spécifique III : Améliorer la gestion des espaces pastoraux et les couloirs de passage des animaux à travers l'aménagement de 15 puits pastoraux assortis de moyens d'exhaure dans les trois communes.

Résultats attendus :

- 15 puits pastoraux assortis de moyens d'exhaure sont aménagés et fonctionnels dans les trois communes.

Objectif spécifique IV : Améliorer la gestion concertée des ressources pastorales à travers l'élaboration et/ou la redynamisation de conventions et l'organisation de cadres de concertation communaux et inter communaux

Résultats attendus :

- 03 conventions communales et 01 convention inter communale de gestion concertée des ressources pastorales sont élaborées et appliquées
- 03 schémas directeurs des espaces pastoraux communaux sont élaborés et adoptés,
- 01 système d'alerte communal sur les maladies sensibles à l'évolution du climat est mis en place et fonctionnel au niveau de chaque commune,
- 09 cadres de concertation communaux 03 cadres de concertation inter- communaux sur la gestion concertée des ressources pastorales et des conflits sont mis en place et opérationnels.

Objectif spécifique V : Soutenir la production piscicole, avicole et apicole collective et individuelle durable au niveau des trois communes d'intervention à travers l'appui à la réalisation d'infrastructures de pisciculture et d'aviculture, l'organisation et la formation des bénéficiaires et leur dotation en équipements.

Résultats attendus :

- 03 associations de pisciculteurs et 03 associations d'aviculteurs sont mises en place ou redynamisées
- 06 trous de poissons, 02 dallas ou namas, et 01 étang piscicole sont aménagés et productifs dans les trois communes,
- 400 ruches améliorées sont fabriquées, distribuées et installées dans les trois communes,
- 90 pisciculteurs sont formés sur les techniques piscicoles et d'empoissonnement des mares,
- 60 aviculteurs sont formés sur les techniques avicoles améliorées et dotées en coq de race améliorée

- 80 apiculteurs sont formés sur les techniques apicoles.

3.2.2 Produits et activités

Produit 1 : Restauration des terres agricoles dégradées

Activités prévues :

- ✓ La formation et le recyclage de 265 membres des organisations paysannes sur la restauration, la conservation et la fertilité des sols (cordons pierreux, les digues filtrantes, paillage, haies vives, agroforesterie, la diversité culturelle),
- ✓ Formation de 5 paysans/paysannes pilotes par village à la production du compost au niveau des 53 villages des trois communes pour l'agriculture biologique,
- ✓ La restauration de 200 ha de champs dégradés dans la commune de Wassoulou Ballé, 150 ha dans la commune de Séré Moussa Ani Samou et 100ha dans la commune de Djallon foula à travers les cordons pierreux, fosses compostières, les digues filtrantes, paillage, haies vives et les techniques d'agroforesterie et de reboisement,
- ✓ La dotation de 265 paysans en kit composé d'une charrette, d'une brouette, d'un pic, d'une pelle, d'un arrosoir et d'un âne pour les travaux de restauration des sols.
- ✓ La mise en place d'un système d'information et d'orientation agro hydro climatique à Yanfolila pour les services d'encadrement et les producteurs agricoles.

Produit 2 : Mise à disposition de semences améliorées

Activités prévues :

- ✓ Création de trois banques de semences améliorées avec la mise en place d'un circuit d'approvisionnement dans les trois communes.
- ✓ Etablissement, formation et appui technique à 35 producteurs semenciers dans les trois communes.
- ✓ Organisation de 03 visites d'échange d'expériences avec les producteurs semenciers de la région.

Produit 3 : Aménagement des pâturages et parcours pastoraux

Activités prévues :

- ✓ Identification et matérialisation des sites favorables à l'aménagement des puits au niveau des trois communes,
- ✓ Aménagement de 15 puits pastoraux assortis de moyens d'exhaure et d'abreuvoirs sur les sites identifiés et matérialisés dans les trois communes,

Produit 4 : Mise en place d'une gestion concertée des ressources pastorales

Activités prévues :

- ✓ Appui aux collectivités pour l'élaboration et/ou la redynamisation de conventions locales de gestion concertée des ressources pastorales.
- ✓ Élaboration de trois schémas directeurs des espaces pastoraux,
- ✓ Mise en place d'un système d'alerte sur les maladies sensibles à l'évolution du climat,
- ✓ Organisation de 9 cadres de concertation communales et de 3 inter- communales sur la gestion concertée des ressources pastorales et des conflits,
- ✓ Mise en place de l'intercommunalité

Produit 5 : Accroissement durable de la production piscicole, avicole et apicole

Activités prévues :

- ✓ Appui organisationnel aux pisciculteurs et aux aviculteurs,
- ✓ Aménagement de 06 trous de poissons dans les trois communes,
- ✓ Aménagement de 3 dallas ou namas dans les trois communes,
- ✓ Aménagement d'un (01) étang piscicole communal,
- ✓ Fabrication et distribution de 400 ruches améliorées dans les trois communes,
- ✓ Formation de 90 pisciculteurs sur les techniques piscicoles d'empoissonnement des mares,
- ✓ Formation de 60 avicultrices aux techniques améliorées et leur dotation en coqs de race améliorée,
- ✓ Formation de 80 apiculteurs aux techniques améliorées de l'apiculture.

3.2.3 Efficacité des activités proposées

Le présent projet couvre cinq grandes actions déclinées en activités qui prennent fondement sur les contraintes et les besoins identifiés au niveau des trois communes d'intervention. Les activités ainsi dégagées sont aussi prises en compte dans les Plans de Développement Économique et Social (PDSEC) des trois communes.

La réalisation des activités planifiées pour ce programme apportera une réponse appropriée aux préoccupations des communautés locales des trois communes en général et surtout des producteurs et éleveurs de la zone d'intervention du projet avec possibilité d'être répliquables ou d'avoir des effets positifs au niveau des communes voisines. Aussi l'efficacité des activités tient à l'implication et à la participation de l'ensemble des acteurs communaux dans leur identification, leur initiation et certainement dans leur exécution.

3.2.4 Bénéficiaires et modalités de participation

- **Les producteurs agricoles, les éleveurs, les pisciculteurs, les aviculteurs, les apiculteurs et les femmes maraîchères organisés en associations ou groupements:** En tant que groupes cibles et bénéficiaires principaux et en tant que contributeurs au développement de l'ensemble de la communauté, ils joueront un rôle actif de premier ordre dans le processus de conception, de mise en œuvre et de suivi évaluation des actions du projet et surtout dans l'atteinte des résultats escomptés et la prise en charge future du programme pour la continuité des activités.
- **La population :** participera directement à l'action notamment par l'expression des problèmes et des besoins, le choix de la stratégie d'action, la programmation et la mise en œuvre des activités.
- **Les autres parties prenantes impliquées directement ou indirectement dans l'action :** Elles sont composées des services techniques locaux de l'État (services techniques étatiques de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche, de la météorologie, de l'hydraulique, du développement social)
- **L'administration locale et les autres ONG ou projets intervenant dans la zone** sont à la fois des partenaires techniques d'échange, d'appuis institutionnels, matériels ou financiers.

Un certain nombre d'activités d'investissement (construction, réalisation de points d'eau, aménagements etc ;) ou de consultations formations seront effectuées par des entreprises sous – traitantes ou des personnes ressources extérieures. Il peut s'agir des entreprises d'aménagement, des bureaux de consultants etc...

3.3 Pérennité, Complémentarité et Risques du Programme

3.3.1 Pérennité des interventions prévues

Le projet insistera surtout sur l'aspect participatif et de responsabilisation des bénéficiaires et acteurs communaux pour garantir son appropriation et par ricochet assurer la continuité des actions engagées.

Ceci démontre que les bénéficiaires et acteurs seront impliqués tout au long du projet dans la planification, la mise en œuvre et le suivi évaluation des activités.

Chaque acteur ou bénéficiaire sera responsabilisé à son niveau pour la bonne réalisation des actions planifiées.

Une charte de responsabilisation sera élaborée pour permettre à chaque acteur de jouer pleinement son rôle de façon responsable et de contribuer ainsi à l'atteinte des résultats du projet.

L'appropriation des rôles et responsabilités et la mise en place d'un plan de retrait constitueront des outils qui permettront d'assurer une meilleure prise en charge communautaire du projet.

3.3.2 Stratégie de mise a l'échelle

Toutes les trois communes seront concernées par l'ensemble des actions du projet. Cependant, compte tenu des spécificités des communes, certaines actions pourront démarrer dans certaines communes avant d'autres. L'occupation spatiale des trois communes par l'équipe projet sera faite sur la base de l'étendu et du nombre de villages de chaque commune.

3.3.3 Complémentarités avec les projets/programmes existant et potentialités catalytiques des financements

Dans la mise en œuvre du projet, il sera mis un accent particulier sur la collaboration et le partenariat local en vue d'imprimer une vraie dynamique de complémentarité dans la conduite des actions. C'est ainsi que dès le démarrage du projet, il sera mis en place un cadre de concertation des acteurs et autres intervenants pour mieux harmoniser les stratégie et éviter la duplication et le chevauchement. Ce cadre de collaboration permettra aussi au projet de nouer des contacts d'échange formel ou informel avec d'autres structures et projet opérant dans le même domaine et visant les mêmes objectifs. Un accent particulier sera mis aussi sur la complémentarité des actions avec les services techniques de l'État qui sont dévolus dans ce rôle d'acteurs permanents au niveau du cercle, des communes et villages.

Aussi, il faut noter que compte tenu de l'existence de potentialités énormes et variées dans les domaines de l'agriculture de l'élevage, de l'apiculture, de la pêche et de la pisciculture qui font du cercle de Yanfolila une zone d'attraction des bailleurs et autres projets, des possibilités de financement d'activités dans les mêmes domaines pourront intervenir avec la venue d'autres acteurs ou projets et pour des actions similaires. Ces questions seront prises en charge dans le cadre du cadre de collaboration et d'échange mis en place pour mieux harmoniser les interventions les stratégies et les moyens.

3.3.4 Risques du Programme

Les principaux risques du projet sont :

- L'instabilité du pays.

Compte tenu de la situation sécuritaire assez fragile du pays et les dispositions de sécurité engagées généralement par les partenaires au développement, qui impliquent l'arrêt des subventions et coopération en cas de trouble, le risque de suspension des financements et des activités est présent. Le projet a ciblé des zones d'intervention qui ont été épargnées par la crise. De plus, il est prévu des échanges d'informations régulières avec le partenaire financier pour le rassurer de la stabilité de la zone.

- Les catastrophes naturelles.

Les conditions climatiques s'avèrent souvent imprévisibles et brutales, des catastrophes naturelles peuvent surgir dans la zone du projet et retarder sinon arrêter les activités pour une période plus ou moins longue. En cas de nécessité, des aides d'urgence fournies par le consortium pourront accompagner le projet. Des sessions d'information pour les paysans sur les mesures à prendre et les comportements à adopter pendant les périodes hivernales seront organisées.

- Le boum de l'orpaillage.

Le développement de l'orpaillage dans la zone du projet constitue un facteur pour la bonne conduite du projet. Cette activité très prisée par les populations constitue une attraction de la main d'œuvre agricole au détriment des activités du projet. Il faudra susciter au niveau des communes l'intérêt des bras valides en démontrant la rentabilité des activités agricoles sur le long terme. Un travail continu de sensibilisation et d'information des communautés sur l'impact de plus en plus grand sur la dégradation de l'environnement en général et des terres de culture en particulier est également une des priorités du consortium.

3.4 Modalités de mise en œuvre

3.4.1 Arrangement de gestion

Le projet sera mis en œuvre par un consortium de 3 ONG formalisé par une convention de partenariat. Cette convention définit les conditions de formation de structuration et de fonctionnement du consortium. Pour la mise en œuvre du projet il est prévu les modalités suivantes :

La constitution d'une structure de gestion et d'administration et de suivi évaluation du projet

- La nomination de l'ONG AGIR comme mandataire qui représentera les 03 ONG associées auprès du partenaire financier (AEDD) et qui désignera en son sein un chef de mission, payé à temps partiel, et qui sera chargé de l'administration et la gestion financière globale du projet. Un protocole d'entente sera signé entre les 03 ONG pour définir les rôles et responsabilité de chacune des structures membres pour la gestion du projet notamment le mandataire et le comité technique des ONG.
- La mise en place d'un comité technique à Bamako, dirigé par Guamina à travers un responsable technique payé à temps partiel par le projet. Le comité technique sera composé de 02 représentants de chacune des 03 structures d'exécution et qui aura comme tâche la planification technique des actions et le suivi de la mise en œuvre du plan d'action, l'appui conseil à l'équipe projet et la finalisation des rapports techniques et financiers du programme à envoyer au bailleur.

- La désignation de l'ONG APVEN comme mandataire du comité technique chargé de la planification, de l'élaboration des TDR des missions d'évaluation, de suivi et de capitalisation des données de l'organisation des rencontres du comité technique ainsi que la tenue des procès-verbaux. A ce titre l'ONG APVEN responsabilisera quelqu'un qui sera payé à temps partiel pour ce travail.

La mise en place d'une équipe technique terrain composée de neuf agents (09) dont :

- un (1) chef de projet basé à Yanfolila qui sera chargé d'animer les relations entre le projet et les partenaires communaux et administratif, de suivre l'état de mise en œuvre du projet sur le terrain et de produire avec l'équipe les rapports d'activités et financiers.
- Un (1) superviseur qui sera chargé d'appuyer et de suivre techniquement les animateurs sur le terrain, de planifier et d'organiser avec les animateurs la mise en œuvre des activités.

Il est utile pour la pérennité des résultats du projet de faire l'identification exhaustive des différents intervenants dans la zone (ONG, GIE, autres associations, services techniques de l'Etat, structures de micro-finance, radios privées, agence de recherche, consultants privés etc...) afin de mieux comprendre leurs domaines d'intervention, les actions posées, les stratégies développées en vue de créer et de promouvoir un cadre de concertation, d'harmonisation et de collaboration dynamique et fructueux pour plus d'efficacité d'efficience dans la mise en œuvre du projet.

- Quatre (4) animateurs chargés de mettre en œuvre et de suivre au quotidien les activités du projet sur la base du plan d'action et des planifications, d'apporter l'appui conseil et technique nécessaire et de signaler aux superviseurs les difficultés recensées.
- Un comptable qui sera chargé de la gestion administrative et comptable du projet au niveau du terrain, ainsi qu'un chauffeur et un gardien.

De par la nature du projet qui cherche à asseoir un système de résilience durable face aux changements climatiques à travers la mise en œuvre d'activités d'agriculture, d'élevage et de pisciculture adaptées et à adopter une approche communale et de renforcement institutionnel des structures locales constituées, une équipe pluridisciplinaire s'impose pour mieux maîtriser les activités à réaliser et apporter les appuis et encadrements nécessaires à l'atteinte des objectifs et des résultats attendus.

- L'information des populations des 53 villages des trois communes d'intervention, des élus communaux et de l'administration et des autres acteurs terrain sur le contenu et le processus de mise en œuvre du projet conformément à la stratégie nationale d'adaptation aux changements climatiques.
- La Signature de protocole de partenariat local ou d'entente de collaboration entre le projet et les trois communes d'intervention et avec certains acteurs locaux et structures de recherche constitue des éléments de force pour une bonne conduite et continuité des actions.

Le démarrage du projet sur le terrain exige des préalables qu'il faut satisfaire notamment la définition et la compréhension des rôles et responsabilités par chacun des partenaires et groupes cibles impliqués dans la mise en œuvre. Mais aussi, la mise en place et ou le renforcement des capacités des structures impliquées dans les questions de sécurité alimentaire dans les deux communes en vue de les rendre techniquement et institutionnellement plus aptes à prendre durablement en charge les actions engagées par le projet en réponse aux besoins de sécurité alimentaire des populations.

Organisation pour la gestion administrative et logistique du projet :

Pour la gestion administrative, le consortium entend respecter toutes les dispositions légales en la matière.

- Tous les agents relevant du projet signeront un contrat de travail avec le consortium représenté par l'ONG AGIR sur la période du projet avec 3 mois de période d'essai assortie d'une évaluation de confirmation au poste.
- Ces contrats définiront de façon claire les tâches et les responsabilités de chaque agent ainsi que les conditions de travail
- Les contrats signés seront ensuite validés par l'inspection du travail comme l'indique le code de travail du Mali.
- Un manuel d'administration et de gestion du projet sera élaboré à la lumière du protocole signé avec l'AEDD et de ses procédures en matière de gestion de projet, pour mieux orienter les agents et les responsables chargés de la conduite du projet sur le terrain.
- Ce manuel traitera des rapports entre les agents animateurs, les rapports entre les animateurs et les superviseurs, les rapports entre les superviseurs et le chef de projet, les rapports entre le chef de projet et le chef de mission et avec le mandataire du consortium et le comité technique du consortium.
- Il mettra en exergue le mécanisme de suivi-évaluation du projet, la production des rapports et leur dispatching, les réunions d'équipe, la gestion des problèmes sociaux et l'octroi des permissions, les relations entre le projet et les partenaires et acteurs locaux.
- Ce manuel explicitera donc tous les aspects liés à l'administration et la gestion et une formation des agents sur le contenu et l'utilisation de ce manuel sera organisée à Bamako avant le départ de l'équipe sur le terrain.

Pour ce qui est de l'organisation logistique, tous les moyens de travail affectés au projet feront l'objet d'attribution, d'entretien et de réparation au niveau du projet et seront marqués par une griffe d'identification du projet. Il sera donné un numéro d'immatriculation à tous les matériels et logistique affectés au projet et une fiche d'inventaire sera établie par le secrétaire comptable du programme qui effectuera semestriellement des missions de contrôle et de vérification de l'état de ces matériels logistiques en vue de remplir leur fiche d'amortissement.

Système et organisation de la gestion financière du projet :

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet, le consortium se propose de mettre en place un dispositif de gestion administrative et financière assez transparent permettant une bonne lecture des responsabilités dans la gestion au niveau du siège à Bamako et au niveau du terrain à Yanfolila entre l'équipe projet dirigée par un chef de projet et le siège où un chef de mission désigné par le consortium sera responsabilisé pour le projet.

Aussi le dispositif se veut très souple en vue de faciliter les transferts et la réalisation des dépenses qui se feront selon leur importance à Bamako ou à Yanfolila conformément aux exigences du manuel de procédure de gestion que le consortium entend élaborer en fonction des grandes orientations du projet et des indications du protocole signé avec le partenaire financier.

Un système de contrôle des fonds sera institué de façon périodique par le comité technique du consortium pour vérifier la moralité des dépenses au siège et sur le terrain et de procéder au cours de la production de chaque rapport financier à l'élaboration d'une fiche de contrôle des fonds reçus et des dépenses engagées et réalisées.

Ce dispositif de structuration et d'organisation du budget se traduira de façon opérationnelle de la façon suivante :

- **Ouverture d'un compte spécial pour le projet à Bamako :**

Selon le protocole qui sera signé entre AEDD et le consortium la responsabilité de la gestion des fonds transférés pour la réalisation des activités sur le terrain incombera aux trois ONG du consortium qui doivent veiller à les utiliser conformément à leur destination convenue dans le projet. Cela nécessite que tous les fonds destinés au projet doivent passer par un compte spécial ouvert à cet effet par le consortium à Bamako. A partir de ce compte et sur la base des demandes de fonds axées sur des plans de travail et de dépenses établis par le chef de projet et l'équipe projet (planification trimestrielle ou mensuelle selon les cas), le siège à travers le chef de mission ordonne le transfert des fonds sur le terrain dans le compte ouvert à Yanfolila pour le projet. Ce compte spécial est soumis pour tout décaissement à la signature de deux des trois signataires désignés par le consortium. Deux signatures autorisées sont obligatoires pour les retraits de chèques à la banque.

- **Ouverture d'un compte au niveau d'une banque pour le projet à Yanfolila :**

Pour la facilitation dans la réception et la disponibilité des fonds dédiés aux activités sur le terrain, un compte sera ouvert au niveau d'une agence de banque à Yanfolila. Les fonds envoyés par le siège sur la base d'une demande et d'un plan de travail budgétisé sont reçus au niveau de Yanfolila dans le compte du projet où le chef de projet et le comptable seront les signataires pour tout retrait de fonds pour les activités du projet sur le terrain.

- **Mécanisme de transfert des fonds dans les deux comptes**

Pour les transferts des fonds dans les deux comptes, ils seront faits sur la base de plans de décaissement convenus entre AEDD et le consortium pour les transferts de fonds du partenaire financier au consortium d'ONG d'exécution à Bamako et des demandes de fonds pour les transferts de fonds de Bamako à Yanfolila. Le plan de décaissement est élaboré par le consortium chaque année et approuvé par AEDD et sert de base de transfert des fonds pour les deux parties. Les demandes de fonds établies par le chef de projet à Yanfolila sont reçues périodiquement par le Mandataire du consortium. Après analyse et approbation par le chef de mission du projet et le comité technique l'ordre de transfert est donné par le mandataire au gestionnaire de AGIR pour le transfert des fonds dont le montant est approuvé sur la demande.

- **Mécanisme de production des pièces justificatives des dépenses**

Pour toute dépense aussi bien à Bamako qu'à Yanfolila, il sera produit une pièce justificative y afférente conformément aux règles générales de la comptabilité et au regard des exigences spécifique de l'AEDD en la matière. La compilation des factures du niveau terrain est faite par le chef de projet et envoyées à Bamako après une première analyse. Cette analyse se résume à la vérification de la moralité des dépenses et la conformité avec la planification initiale. Le traitement final est fait par le chef de mission et le comité technique à Bamako avant l'envoi à l'AEDD.

3.4.2 Responsabilité des Organisations Participantes et transparence

Pour la mise en œuvre du projet les responsabilités des organisations participantes sont ainsi définies :

L'AEDD / PNUD :

- le financement du projet
- L'accompagnement du consortium.
- le suivi - évaluation des activités sur le terrain.
- L'exploitation des rapports d'activités
- Le suivi financier du projet

Le consortium d'exécution composé de trois ONG nationales :

- La gestion administrative et financière du projet
- La mise en œuvre des activités du projet sur le terrain
- Le suivi-évaluation des activités
- La production des rapports narratifs et financiers
- L'organisation, l'information la mobilisation sociale des acteurs et bénéficiaires
- L'appropriation communale du projet par les bénéficiaires et les responsables communaux

3.4.3 Plan de suivi évaluation et de communication

L'activité de suivi évaluation consistera :

- Au suivi des activités au niveau du terrain par les superviseurs qui apporteront des appuis aux animateurs dans la conduite de leurs activités quotidiennes au niveau des villages des trois communes.
Ces activités de suivi sont hebdomadaires et sont toujours sanctionnées par des échanges techniques avec les animateurs en vue de mieux les assister dans leur travail conformément au plan d'action et aux objectifs fixés.
- Au suivi réalisé par le chef de projet au niveau des trois communes de façon mensuelle pour faire des missions d'appui et voir avec l'équipe l'état de mise en œuvre du projet et apporter les conseils et les informations qu'il faut.
Il consistera à établir les rapports d'activité (intermédiaires, final) et à faire le suivi financier en vue d'établir le rapport financier qui peut être mensuel, trimestriel ou semestriel.
- Au suivi réalisé par le comité technique du consortium composé des représentants de chacune des trois structures impliquées dans le projet. Il portera sur la mise en œuvre du plan d'action approuvé, la gestion et l'administration de l'antenne ainsi que sur l'état de la dynamique de collaboration et de partenariat instaurée au sein du projet avec les acteurs locaux et les bénéficiaires.
- Au suivi réalisé par le partenaire financier AEDD sur le terrain pour voir et apprécier l'état d'avancement du projet et l'état de satisfaction d'implication et de participation des acteurs et des bénéficiaires. C'est aussi l'opportunité pour le partenaire financier de vérifier l'efficacité de la gestion et de l'administration du projet ainsi que la dynamique communautaire et communale imprimée au projet.

Quant à l'évaluation, elle visera surtout l'impact des activités sur l'amélioration des conditions de vie des populations ainsi que le fonctionnement et l'efficacité des structures mises en place pour assurer la continuité des actions. Elle se fera deux fois à mi-parcours et à la fin du programme. Elle sera conduite

par des évaluateurs qui seront recrutés sur la base d'un appel à proposition et des termes de référence précis.

Elle consistera à :

- Faire des enquêtes auprès des communautés bénéficiaires.
- Mesurer l'appropriation des nouvelles pratiques et de nouveaux comportements par rapport à la restauration des sols, la gestion des espaces pastoraux et la pratique piscicole

L'évaluation sera prévue hors saison d'hivernage pour s'assurer de la disponibilité de la population au moment de l'enquête. Aussi le projet prévoit des auto-évaluations annuelles au niveau de chacune des trois communes pour permettre aux bénéficiaires et aux acteurs impliqués d'apprécier le chemin parcouru et de proposer des mesures d'ajustement. Pour mieux corroborer tous ces dispositifs de suivi évaluation, il sera établi un plan de suivi-évaluation approuvé par l'ensemble des acteurs et dont la mise en œuvre sera suivi par le mandataire à travers le suivi-évaluateur du projet. Pour ce qui est de la communication, il sera mis en place un schéma de communication qui facilitera le contact et l'échange au sein du projet. Ce schéma de communication prévoit l'utilisation des différents canaux et moyens de communication modernes notamment l'internet, le téléphone, les radios privées, les assemblées et réunions etc.

3.4.4 Rapportage

Les rapports d'activité (narratifs et financiers) seront produits conformément à un schéma consensuel dont la périodicité fera l'objet d'un consensus avec le partenaire financier.

Les rapports seront produits de la façon suivante:

- Chaque animateur produira un rapport mensuel de l'état de mise en œuvre des activités du projet sur l'ensemble de ses activités. Ces rapports prennent en compte toutes les composantes du projet et la commune concernée.
- Ces productions sont soumises au superviseur qui fait la compilation des rapports de tous les animateurs.
- Les rapports (mensuels) du superviseur sont transmis au chef de projet qui a en charge la production des rapports trimestriels financiers et narratifs compilés des trois communes d'intervention du projet. Ces derniers sont ensuite transmis au responsable technique pour finalisation et acheminement au partenaire financier.

Annexe 1 : Cadre de résultats du Projet

Titre du Projet : Programme d'Appui à l'Agriculture Durable et de Résilience Contre les Changements Climatiques à Yanfolila (PAADRCY)						
Objectif spécifique du Fonds	Appuyer l'adoption de pratiques et technologies agropastorale et piscicole résilientes afin de réduire la vulnérabilité des systèmes de production face aux changements climatiques et à la variabilité climatique					
Effet attendu	<ul style="list-style-type: none"> Réduction du risque de mauvaise récolte grâce à l'introduction de pratiques de conservation des sols et de l'eau dans les champs. Le développement et la diffusion de semences hâtives et résistantes à la sécheresse aideront aussi à réduire les risques d'échec des cultures La dissémination d'espèces animales et piscicoles résistantes à la sécheresse et de techniques appropriées de gestion du bétail et du poisson renforceront les profits économiques de la conservation des sols et de l'eau et, ensemble avec les services de vulgarisation, résulteront en une gestion améliorée des prairies dans la zone du programme, avec des bénéfices économiques et environnementaux qui y sont associés. 					
Indicateurs d'Effet	Zone Géographique	Situations de référence ¹	Cibles finales	Moyens de vérification	Org. Responsable ²	Conditions Critiques
Nombre d'ha de terres dégradées restaurées à travers des techniques de Défense et Restauration des Sols/Conservation des Eaux et des Sols (DRS/CES) couplées au reboisement	Communes de Wassoulou Ballé, Séré Moussa Ani Samou et Djallon Foula dans le cercle de Yanfolila	Nombre d'hectares déjà restaurés dans les trois communes à déterminer avec l'étude de collecte de données au démarrage du programme	450 ha de terres dégradées restaurées.	Visites terrain, rapports, images, rencontres et interviews	Consortium d'ONG (GUAMINA, AGIR, APVEN)	Disponibilité de main d'œuvre locale pour les activités de restauration
Nombre de producteurs avec un accès à des semences améliorées de maïs, sorgho, niébé, riz et arachide dans les trois communes	Communes de Wassoulou Ballé, Séré Moussa Ani Samou et Djallon Foula dans le cercle de Yanfolila	Nombre de producteurs semenciers formés, nombre de producteurs ayant accès aux semences améliorées	35 Producteurs semenciers formés et dotés en équipement 265 nouveaux producteurs ont accès aux semences améliorées	Rapports, rencontres et interviews	Consortium d'ONG (GUAMINA, AGIR, APVEN)	Non disponibilité de banques de semences, Faible pouvoir d'achat des producteurs
Nombre d'hectare de pâturages aménagés (pâturages naturels, casiers et espaces pastoraux, périmètres pastoraux, etc.)	Communes de Wassoulou Ballé, Séré Moussa Ani Samou et Djallon Foula dans le cercle de Yanfolila	Détermination du nombre de puits pastoraux existant au niveau des trois communes à travers l'étude de collecte de données	15 puits pastoraux aménagés dans les trois communes	Visites terrain, rapports, images, rencontres et interviews	Consortium d'ONG (GUAMINA, AGIR, APVEN)	Insuffisance de la nappe phréatique.
Accroissement de la productivité	Communes de	Détermination du	Amélioration des	Rapports,	Consortium d'ONG	Faible pouvoir d'achat des

¹ Lorsque les données sont disponibles, dans le cas contraire justifier la situation.

² Les trois ONGs partenaires vont former en Consortium pour la mise en œuvre, voir la partie sur les arrangements de gestion. Ce Consortium porte collectivement la responsabilité des activités et des résultats escomptés. Le protocole qui sera signé entre les ONGs définira le partage des responsabilités et sera communiqué au Secrétariat Technique du Fonds Climat

agricole (ton/ha et par type de production)	Wassoulou Ballé, Séré Moussa Ani Samou et Djallon Foula dans le cercle de Yanfolila	rendement moyen par hectare pour le maïs, le riz, le sorgho, l'arachide et du niébé dans les trois communes	rendements existants de 1 à 2 tonnes selon les spéculations	rencontres et interviews	(GUAMINA, APVEN) AGIR,	producteurs Aléas climatiques
Accroissement de la Productivité du Cheptel	Communes de Wassoulou Ballé, Séré Moussa Ani Samou et Djallon Foula dans le cercle de Yanfolila	Détermination du rendement moyen laitier par jour et par vache laitière à travers l'étude de collecte des données	Amélioration des rendements de lait journaliers existants de 1 à 2 litres selon les races	Rapports, enquête, rencontres et interviews	Consortium d'ONG (GUAMINA, APVEN) AGIR,	Maladies animales
Nombre de conflits entre éleveurs et agriculteurs annuellement et par entités administrative	Communes de Wassoulou Ballé, Séré Moussa Ani Samou et Djallon Foula dans le cercle de Yanfolila	Nombre moyen de conflits entre agriculteurs et éleveurs par an à travers l'étude de collecte des données	Réduction du nombre de conflits de 40 à 60%	Rencontres avec les chefs de villages et les autorités administratives et communales, enquêtes auprès des communautés.	Consortium d'ONG (GUAMINA, APVEN) AGIR,	Non respect des conventions locales signées.

Produit Attendu 1 ³	Restauration des terres agricoles dégradées					
Indicateurs de Résultats immédiats	Zone Géographique	Situations de référence	Cibles finales	Moyens de vérification	Org. Responsable	Conditions Critiques
Nombre de membres d'organisations paysannes formées qui maîtrisent les techniques de conservation et de restauration des terres	Communes de Wassoulou Ballé, Séré Moussa Ani Samou et Djallon Foula dans le cercle de Yanfolila	Nombre de membres d'organisations déjà formés à préciser lors de l'étude de collecte de données	265 membres des organisations paysannes	Rapport ; fiche d'évaluation, attestation et liste de participants	Consortium d'ONG (GUAMINA, AGIR, APVEN)	Choix de la période des formations.
Nombre de producteurs agricoles formés et qui maîtrisent les techniques de production de compost.	Communes de Wassoulou Ballé, Séré Moussa Ani Samou et Djallon Foula dans le cercle de Yanfolila	Nombre de producteurs agricoles déjà formés sur les techniques de production de compost à préciser lors de l'étude de collecte de données.	265 producteurs agricoles formés et qui maîtrisent les techniques de production de compost dont 40 au DJALLON FOULA, 55 à SERE MOUSSA ANI SAMOU, et 170 à Wassoulou BALLE	Rapport ; fiche d'évaluation, attestation et liste de participants	Consortium d'ONG (GUAMINA, AGIR, APVEN)	Choix de la période des formations.
Nombre d'hectares de champs dégradés restaurés	Communes de Wassoulou Ballé, Séré Moussa Ani Samou et Djallon Foula dans	Nombre d'hectares de champs dégradés restaurés existants à	450 ha de champs dégradés restaurés dont 200 ha à Wassoulou	Rapport, images, visites terrain, enquête.	Consortium d'ONG (GUAMINA, AGIR, APVEN)	Disponibilités des mains d'œuvres familiales et des

³ Ces Produits doivent s'inscrire dans le cadre de l'Objectif spécifique attendu par le Fonds auquel le présent Programme répond. Les produits et les activités indicatives du Plan d'Investissement du Fonds doivent guider le choix des indicateurs de résultats immédiats par le présent Programme. Veuillez ajouter des lignes si nécessaires pour les Produits 2, 3, etc. et les indicateurs associées.

	le cercle de Yanfolila	préciser lors de l'étude de collecte de données.	BALLE, 150 ha à Sere Moussa ani Samou, 100 ha à Djallon Foula			agrégats
Nombre de paysans dotés en équipement et petits matériels de restauration des terres agricoles (kit individuel composé d'une charrette, d'une brouette, d'un râteau, d'une pelle, d'un pic et d'un âne)	Communes de Wassoulou Ballé, Séré Moussa Ani Samou et Djallon Foula dans le cercle de Yanfolila	Nombre de paysans disposant de kit d'équipement au niveau des trois communes à préciser lors de l'étude de collecte de données.	265 paysans dotés en équipement et petits matériels de restauration des terres agricoles (kit individuel composé d'une charrette, d'une brouette, d'un râteau, d'une pelle, d'un pic et d'un âne)	Rapport, images, factures d'achats, bordereau de remise	Consortium d'ONG (GUAMINA, AGIR, APVEN)	Critères de choix des bénéficiaires
Produit Attendu 2	Mise à disposition de semences améliorées					
Indicateurs de Résultats immédiats	Zone Géographique	Situations de référence	Cibles finales	Moyens de vérification	Org. Responsable	Conditions Critiques
Nombre de producteurs semenciers formés, dotés en semences améliorées reproductibles et encadrés	Communes de Wassoulou Ballé, Séré Moussa Ani Samou et Djallon Foula dans le cercle de Yanfolila	Nombre de producteurs semenciers existant dans les trois communes à préciser lors de l'étude de collecte de données.	35 producteurs semenciers formés, dotés en semences améliorées reproductibles et encadrés	Rapport ; fiche d'évaluation, attestation et liste de participants	Consortium d'ONG (GUAMINA, AGIR, APVEN)	Choix de la période de formation
Nombre de centres d'information et d'orientation agro-hydro climatique équipés et fonctionnels est crée et doté en équipement (1 ordinateur, 1 téléphone portable, 1 clé de connexion, 1 disque dur externe) à Yanfolila	Yanfolila	0	Un centre d'information et d'orientation agro-hydro climatique est crée et doté en équipement	Rapport, visite.	Consortium d'ONG (GUAMINA, AGIR, APVEN)	Disponibilité de l'information
Produit attendus 3	Aménagement de pâturages et parcours pastoraux					
Nombre de puits pastoraux aménagés dans les zones de pâturage identifiés.	Communes de Wassoulou Ballé, Séré Moussa Ani Samou et Djallon Foula dans le cercle de Yanfolila	Nombre de puits pastoraux existant dans les trois communes à préciser lors de l'étude de collecte de données.	15 puits pastoraux en raison de trois par commune sont aménagés dans les zones de pâturage identifiés.	Rapport, visites terrain.	Consortium d'ONG (GUAMINA, AGIR, APVEN)	Conflit autour de leur utilisation
produit attendu 4	Mise en place d'une gestion concertée des ressources pastorales					
Nombre de conventions locales élaborées et où redynamisées au niveau des trois communes.	Communes de Wassoulou Ballé, Séré Moussa Ani Samou et Djallon Foula dans le cercle de Yanfolila	Nombre de conventions locales existant au niveau des trois communes à préciser lors de l'étude de collecte de données.	3 conventions locales sont élaborées et où redynamisées au niveau des trois communes en raison d'une convention par commune	Rapport, copies de conventions	Consortium d'ONG (GUAMINA, AGIR, APVEN)	Méfiance entre agriculteurs et éleveurs.

Nombre de cadres de concertation communaux et inter communaux organisés sur la gestion concertée des ressources pastorales et des conflits	Communes de Wassoulou Ballé, Séré Moussa Ani Samou et Djallon Foula dans le cercle de Yanfolila	Nombre de cadres de concertation déjà tenu sur la gestion concertée des ressources pastorales et des conflits dans les trois communes à préciser lors de l'étude	9 cadres de concertation communaux et trois (3) inter communaux sont organisés sur la gestion concertée des ressources pastorales et des conflits	Rapports, PV des concertations, rapport	Consortium d'ONG (GUAMINA, AGIR, APVEN)	Le choix de la période d'organisation des cadres
Produit attendu 5	Accroissement durable de la production piscicole, avicole et apicole					
Indicateurs de Résultats immédiats	Zone Géographique	Situations de référence	Cibles finales	Moyens de vérification	Org. Responsable	Conditions Critiques
Nombre d'associations des pisciculteurs, des aviculteurs et des apiculteurs opérationnelles au niveau des trois communes	Communes de Wassoulou Ballé, Séré Moussa Ani Samou et Djallon Foula dans le cercle de Yanfolila	Nombre d'associations des pisciculteurs, des aviculteurs et des apiculteurs opérationnelles existantes au niveau des trois communes à préciser lors de l'étude	Une organisation des pisciculteurs, des aviculteurs et des apiculteurs est opérationnelle au niveau de chaque commune	Rapport, rencontres avec les acteurs, statuts et règlement	Consortium d'ONG (GUAMINA, AGIR, APVEN)	Méconnaissance de l'intérêt d'être en organisation
Nombre de trous de poissons aménagés dans les trois communes	Communes de Wassoulou Ballé, Séré Moussa Ani Samou et Djallon Foula dans le cercle de Yanfolila	Nombre de trous de poissons aménagés dans les trois communes à préciser lors de l'étude	9 trous de poissons sont aménagés dans les trois communes	Visites terrain, rapport,	Consortium d'ONG (GUAMINA, AGIR, APVEN)	Mobilisation de l'apport des bénéficiaires
Nombre de dallas ou namas aménagés dans les trois communes	Communes de Wassoulou Ballé, Séré Moussa Ani Samou et Djallon Foula dans le cercle de Yanfolila	Nombre de dallas ou namas existant dans les trois communes à préciser lors de l'étude	3 dallas ou namas sont aménagés dans les trois communes	Visite des réalisations, rapport.	Consortium d'ONG (GUAMINA, AGIR, APVEN)	Mobilisation de la main d'œuvre locale
Nombre d'étangs piscicoles aménagés dans la commune de Seré Moussa ani Samou	Commune de Sere Moussa Ani Samou	Nombre d'étangs piscicoles aménagés dans la commune de Seré Moussa ani Samou à préciser lors de l'étude	1 étang piscicole est aménagé dans la commune de Seré Moussa ani Samou	Visite des réalisations, rapport,	Consortium d'ONG (GUAMINA, AGIR, APVEN)	Mobilisation de l'apport des bénéficiaires
Nombre de ruches améliorés fabriqués et distribués aux apiculteurs dans les trois communes	Communes de Wassoulou Ballé, Séré Moussa Ani Samou et Djallon Foula dans le cercle de Yanfolila	Nombre de ruches améliorés déjà installés dans les trois communes à préciser lors de l'étude	400 ruches améliorés sont fabriqués et distribués aux apiculteurs dans les trois communes	Visites terrain, rapport,	Consortium d'ONG (GUAMINA, AGIR, APVEN)	Mobilisation de l'apport des bénéficiaires
Nombre de pisciculteurs formés aux techniques de pisciculture	Communes de Wassoulou Ballé, Séré Moussa Ani Samou et Djallon Foula dans le cercle de Yanfolila	Nombre de pisciculteurs déjà formés aux techniques de pisciculture	90 pisciculteurs formés aux techniques de pisciculture	Rapports, liste des participants, enquête	Consortium d'ONG (GUAMINA, AGIR, APVEN)	Choix de la période de formation
Nombre d'avicultrices formées aux techniques d'aviculture familiale améliorée et dotées en coqs géniteurs de race améliorée dans les trois communes	Communes de Wassoulou Ballé, Séré Moussa Ani Samou et Djallon Foula dans le cercle de Yanfolila	Nombre d'avicultrices déjà formées aux techniques d'aviculture dans les trois communes	60 avicultrices formées aux techniques d'aviculture 60 coqs de race améliorée sont distribués aux avicultrices.	Rapports, liste des participants, enquête	Consortium d'ONG (GUAMINA, AGIR, APVEN)	Choix de la période de formation

Annexe 2 : Plan de Travail et Budget

Plan de travail relatif au : **Programme d'Appui à l'Agriculture Durable et de Résilience Contre les Changements Climatiques à Yanfolila (PAADRCY)**

Durée du PC/Projet : **2 ans et 4 mois**

Objectif Spécifique du Fonds :												
Activités clés	Calendrier								Zone Géographique	Organisation Participante responsable	Budget prévu en USD	
	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3				T4
Produit 1 : Restauration des terres agricoles dégradées												
Activité 1.1: Formation de 265 membres des organisations paysannes sur la restauration, la conservation et la fertilité des sols										Les communes de Sere Moussa Ani Samou, Wassoulou Ballé et Djalou Foula	Consortium d'ONG (ONGs AGIR, GUAMINA et APVEN)	29,561
Activité 1.2: Formation de 265 paysans/paysannes pilotes à la production de compost pour l'agriculture biologique dont 40 au DJALLON FOULA, 55 à SERE MOUSSA ANI SAMOU, et 170 à Wassoulou BALLE										idem	idem	31,894
Activité 1.3: Dotation en équipement et restauration de 450 hectares de champs dégradés dont 200 hct à Wassoulou BALLE, 150 hct à SERE MOUSSA ANI SAMOU, 100 hct à DJALON FOULA										idem	idem	108,083
Activité 1.4: Un système d'information agro hydro météorologique est en place et fonctionnel										idem	idem	4,444
Produit 2 : Mise à disposition de semences améliorées												
Activité 2.1: 35 producteurs semenciers formés et encadrés										idem	idem	3,311
Produit 3 : Aménagement de pâturages et parcours pastoraux												
Activité 3.1: 15 puits pastoraux sont aménagés dans les zones de pâturage identifiés et matérialisés dans les trois communes										idem	idem	116,666

Activité 3.2 : Formation des éleveurs aux techniques d'enrichissement des pailles										idem	idem	9,329
Activité 3.3 : Insémination artificielle bovine										idem	idem	13,333
Produit 4 : Mise en place d'une gestion concertée des ressources pastorales												
Activité 4.1 : 4 conventions locales sont élaborées et où redynamisées au niveau des trois communes en raison d'une convention par commune										idem	idem	6,667
Activité 4.2 : 9 cadres de concertation communaux et trois (3) inter communaux sont organisés sur la gestion concertée des ressources pastorales et des conflits										idem	idem	16,000
Produit 5 : Accroissement durable de la production piscicole, avicole et apicole												
Activité 5.1 : Une organisation des pisciculteurs, des aviculteurs et des apiculteurs est opérationnelle au niveau de chaque commune										idem	idem	0
Activité 5.2 : 6 trous de poissons sont aménagés dans les trois communes										idem	idem	53,333
Activité 5.3 : 2 dallas ou namas sont aménagés dans les trois communes										idem	idem	62,222
Activité 5.4 : 1 étang piscicole est aménagé dans la commune de Seré Moussa aniSamou										idem	Entreprise d'aménagement de l'étang	80,350
Activité 5.5 : 400 ruches améliorés sont fabriquées et distribués aux apiculteurs dans les trois communes										idem	Consortium d'ONG	17,778
Activité 5.6 : 90 pisciculteurs formés aux techniques piscicoles										idem	idem	9,778
Activité 5.7 : 60 aviculteurs formés aux techniques avicoles améliorées										idem	idem	6,439
Activité 5.8 : Formation de 80 apiculteurs aux techniques apicoles										idem	idem	8,361
Activité 5.9 : Dotation de 60 aviculteurs en coqs améliorés										idem	idem	1,667
Coordination et suivi-évaluation												

Réalisation d'une étude de collecte de données dans les trois communes en lien avec les indicateurs d'effet.									idem	idem	4,478
Gestion du Projet									idem	idem	138,714
Les missions de suivi									idem	idem	18,587
Évaluation Finale et Audit									idem	PNUD	6,667
Frais de gestion indirect										PNUD	52,336
Total de la 1^{ère} Organisation Participante* Consortium d'ONG											740,996.88
Total de la 2^{ème} Organisation Participante* (PNUD)											59,003.12
Budget prévu total											800,000.00

Annexe 3 : Tableau des risques

Type de risque	Description du risque	Impact & Probabilité (1-5)	Mesures d'atténuation	Responsable
<ul style="list-style-type: none"> L'arrêt prématuré du financement, 	Compte tenu de la situation sécuritaire assez fragile du pays et les dispositions de sécurité engagées généralement par les partenaires au développement, qui impliquent l'arrêt des subventions et coopération en cas de trouble le risque d'arrêt demeure.	<p>I= l'arrêt des activités sur le terrain</p> <p>P= 20 %</p>	Accélération du processus de prise en charge du projet par les bénéficiaires Information et échange régulier avec le partenaire financier pour le rassurer de la non affectation du projet.	Consortium d'ONG/partenaire
<ul style="list-style-type: none"> Les catastrophes naturelles, 	Les conditions climatiques étend imprévisibles et souvent brutales, des catastrophes naturelles peuvent surgir dans la zone du projet et retarder sinon arrêter les activités pour une période plus ou moins longue	<p>I = Arrêt des activités du projet, naissance de nouveaux besoins des groupes cibles du projet</p> <p>P=10 %</p>	Accompagner le projet par des aides d'urgence Informers les paysans sur les mesures à prendre et les comportements à adopter pendant les périodes hivernales	Consortium d'ONG
<ul style="list-style-type: none"> Le boum de l'orpaillage. 	Le développement de l'orpaillage dans la zone du projet constitue un facteur pour la bonne conduite du projet. cette activité très prisée par les populations constitue une attraction de la main d'œuvre agricole au détriment des activités du projet.	<p>I : Retard dans la réalisation de certaines actions faute de main d'œuvre suffisante.</p> <p>P= 20 à 30 %</p>	Susciter au niveau des communes l'intérêt des bras valides pour les activités agricoles rentables. Sensibiliser et informer les communautés sur l'impact de plus en plus grand sur la dégradation de l'environnement en général et des terres de culture en particulier.	Consortium d'ONG

Annexe 4 : Budget Consolidé:

BUDGET DU PROGRAMME	
CATEGORIES HARMONISEES	MONTANT TOTAL (US\$)
1. Frais liés aux effectifs et autres frais de personnel	92,327.64
2. Fournitures, produits de base et matériaux	
3. Equipements, véhicules et mobilier, amortissement compris	37,480.00
4. Services contractuels	579,218.13
5. Voyages	18,586.67
6. Contreparties des transferts et subventions	-
7. Frais généraux de fonctionnement et autres frais directs	20,051.11
Coûts totaux Org. Part. Des N.U	747,663.55
8. Coûts d'appui indirects	52,336.45
TOTAL Org. Part. Des N.U	800,000.00

Annexe 5 : Budget Détaillé

Objectif Spécifique du Fonds :					
Rubrique	Unité	Coût unitaire	Quantité	Montant en CFA	Montant en US\$
Produit 1 : Restauration des terres agricoles dégradées				78,292,500.00	173,983.33
Activité 1.1: Formation de 265 membres des organisations paysanes sur la restauration, la conservation et la fertilité des sols				13,302,500.00	29,561.11
Honoraires des formateurs (2)	personne	25,000.00	56.00	1,400,000.00	3,111.11
Transport participants non résidents	personne	5,000.00	250.00	1,250,000.00	2,777.78
Perdiems participants non résidents	personne	5,000.00	1,250.00	6,250,000.00	13,888.89
Indemnités de déplacements résidents	personne	2,000.00	300.00	600,000.00	1,333.33
Restauration des participants	pauses	2,500.00	1,375.00	3,437,500.00	7,638.89
Fournitures de l'atelier	atelier	20,000.00	5.00	100,000.00	222.22
Fournitures des participants	kit	1,000.00	265.00	265,000.00	588.89
Activité 1.2: Formation de 265 paysans/paysanes pilotes à la production de compost pour l'agriculture biologique				14,352,500.00	31,894.44
Honoraires des formateurs (2)	personne	25,000.00	70.00	1,750,000.00	3,888.89
Transport participants non résidents	personne	5,000.00	240.00	1,200,000.00	2,666.67
Perdiems participants non résidents	personne	5,000.00	1,200.00	6,000,000.00	13,333.33
Indemnités de déplacements résidents	personne	2,000.00	125.00	250,000.00	555.56
Restauration des participants	pauses	2,500.00	1,375.00	3,437,500.00	7,638.89
Fournitures de l'atelier	atelier	20,000.00	5.00	100,000.00	222.22
Fournitures des participants	kit	1,000.00	265.00	265,000.00	588.89
Aménagement des compostières tests	unité	450,000.00	3.00	1,350,000.00	3,000.00
Activité 1.3: Achat d'équipement et de petits matériel pour la restauration des sols				48,637,500.00	108,083.33
Achat charettes	unité	85,000.00	265.00	22,525,000.00	50,055.56
Achat anes	unité	50,000.00	265.00	13,250,000.00	29,444.44
Achat brouettes	unité	30,000.00	265.00	7,950,000.00	17,666.67
Achat rateaux	unité	2,500.00	265.00	662,500.00	1,472.22
Achat arrosoirs	unité	3,000.00	265.00	795,000.00	1,766.67

Achat pelles	unité	3,500.00	265.00	927,500.00	2,061.11
Achat pics	unité	3,500.00	265.00	927,500.00	2,061.11
Transport des équipements	forfait	1,600,000.00	1.00	1,600,000.00	3,555.56
Activité 1.4: Mise en place d'un système d'alerte précoce				2,000,000.00	4,444.44
Informations agro hydro climatique à Yanfolila	unité	2,000,000.00	1.00	2,000,000.00	4,444.44
Produit 2: Mise à disposition de semences améliorées				1,490,000.00	3,311.11
Activité 2.1: Formation et appui technique à 35 producteurs semenciers dans les trois communes				1,490,000.00	3,311.11
Honoraires du formateur	jour	25,000.00	6.00	150,000.00	333.33
Transport des participants	personne	5,000.00	35.00	175,000.00	388.89
Perdiems des participants	personne	5,000.00	140.00	700,000.00	1,555.56
Restauration des participants	pauses	2,500.00	160.00	400,000.00	888.89
Fournitures de l'atelier	kit	25,000.00	1.00	25,000.00	55.56
Fournitures des participants	personne	1,000.00	40.00	40,000.00	88.89
Produit 3: Aménagement de pâturages et parcours pastoraux				62,698,000.00	139,328.89
Activité 3.1: Aménagement de 15 puits pastoraux assortis de moyens d'exhaure dans les zones de pâturage identifiées et matérialisées dans les trois communes,				52,500,000.00	116,666.67
Construction des puits	puits	3,500,000.00	15.00	52,500,000.00	116,666.67
Activité 3.2: Formation des éleveurs aux techniques d'enrichement des pailles				4,198,000.00	9,328.89
Honoraires du formateur	jour	40,000.00	10.00	400,000.00	888.89
Transport des participants	personne	5,000.00	106.00	530,000.00	1,177.78
Perdiems des participants	personne	5,000.00	424.00	2,120,000.00	4,711.11
Restauration des participants	pauses	2,500.00	348.00	870,000.00	1,933.33
Fournitures de l'atelier	kit	25,000.00	1.00	25,000.00	55.56
Fournitures des participants	personne	500.00	106.00	53,000.00	117.78
Achat de matière première	Forfait	200,000.00	1.00	200,000.00	444.44
Activité 3.3: Insémination artificielle bovine				6,000,000.00	13,333.33
Insémination	Forfait/commune	2,000,000.00	3.00	6,000,000.00	13,333.33
Produit 4 : Aménagement de pâturages et parcours pastoraux				10,200,000.00	22,666.67

Mise en place de 3 cadres de concertation communales et 01 cadre intercommunal sur la gestion concertée des ressources	cadre	750,000.00	4.00	3,000,000.00	6,666.67
Appui au fonctionnement des cadres de concertation	nbre de cadres tenus	600,000.00	12.00	7,200,000.00	16,000.00
Produit 5 : Accroissement durable de la production piscicole, avicole et apicole				107,967,657.00	239,928.13
Activité 5.2: Aménagement de 6 trous de poissons dans les trois communes,				24,000,000.00	53,333.33
Travaux aménagement	trous de poissons	4,000,000.00	6.00	24,000,000.00	53,333.33
Activité 5.3: Aménagement de 2 dallas ou namas dans les trois communes,				28,000,000.00	62,222.22
Travaux aménagement	Dallas	14,000,000.00	2.00	28,000,000.00	62,222.22
Activité 5.4: Aménagement d'un (1) étangs piscicoles communaux				36,157,657.00	80,350.35
Travaux aménagement	étang	36,157,657.00	1.00	36,157,657.00	80,350.35
Activité 5.5: Fabrication et distribution de 400 ruches améliorées dans les trois communes				8,000,000.00	17,777.78
Fabrication et distribution	ruches	20,000.00	400.00	8,000,000.00	17,777.78
Activité 5.6: Formation de 90 pisciculteurs sur les techniques piscicoles d'empoisonnement des mares				4,400,000.00	9,777.78
Honoraires du formateur(2)	jours	25,000.00	14.00	350,000.00	777.78
Transport des participants non résidents	personne	5,000.00	80.00	400,000.00	888.89
Perdiems des participants nonrésidents	personne	5,000.00	400.00	2,000,000.00	4,444.44
Indemnités de déplacement desrésidents	personne	2,500.00	100.00	250,000.00	555.56
Restauration des participants	pauses	2,500.00	500.00	1,250,000.00	2,777.78
Fournitures de l'atelier	kit	50,000.00	1.00	50,000.00	111.11
Fournitures des participants	personne	1,000.00	100.00	100,000.00	222.22
Activité 5.7: Formation de 60 aviculteurs aux techniques avicoles améliorées				2,897,500.00	6,438.89
Honoraires du formateur(2)	jours	25,000	14	350,000.00	777.78
Transport des participants non résidents	personne	5,000.00	50.00	250,000.00	555.56
Perdiems des participants non résidents	personne	5,000.00	250.00	1,250,000.00	2,777.78
Indemnités de déplacement desrésidents	personne	2,500.00	50.00	125,000.00	277.78
Restauration des participants	pauses	2,500.00	325.00	812,500.00	1,805.56
Fournitures de l'atelier	kit	50,000.00	1.00	50,000.00	111.11
Fournitures des participants	personne	1,000.00	60.00	60,000.00	133.33
Activité 5.8: Formation de 80 apiculteurs aux techniques apicoles				3,762,500.00	8,361.11

Honoraires du formateur(2)	jours	25,000	14	350,000.00	777.78
Transport des participants non résidents	personne	5,000.00	70.00	350,000.00	777.78
Perdiems des participants non résidents	personne	5,000.00	350.00	1,750,000.00	3,888.89
Indemnités de déplacement des résidents	personne	2,000.00	75.00	150,000.00	333.33
Restauration des participants	pauses	2,500.00	425.00	1,062,500.00	2,361.11
Fournitures de l'atelier	kit	20,000.00	1.00	20,000.00	44.44
Fournitures des participants	personne	1,000.00	80.00	80,000.00	177.78
Activité 5.9: Dotation de 60 aviculteurs en coqs améliorés				750,000.00	1,666.67
Coqs améliorés	coqs	60.00	12,500.00	750,000.00	1,666.67
Gestion du Projet (Coordination & Suivi - Évaluation) Maximum 20-25%				75,800,440.00	168,445.42
1. Salaires du personnel				36,840,000.00	81,866.67
Chef de projet(1)	mois	300,000.00	24.00	7,200,000.00	16,000.00
Animateur Superviseur(1)	mois	275,000.00	24.00	6,600,000.00	14,666.67
Animateurs(3)	mois	200,000.00	72.00	14,400,000.00	32,000.00
Comptable(1)	mois	125,000.00	24.00	3,000,000.00	6,666.67
Gardien(1)	mois	40,000.00	24.00	960,000.00	2,133.33
Chef de mission (30% du salaire)	mois	195,000.00	24.00	4,680,000.00	10,400.00
2. Charges des Salaires				4,707,440.00	10,460.98
INPS	16.4%	133,660.00	24.00	3,207,840.00	7,128.53
Prime de précarité	2.5%	20,375.00	24.00	489,000.00	1,086.67
Préavis de licenciement	1	13,583.33	24.00	326,000.00	724.44
Frais/medicaux/AMO	3.5%	28,525.00	24.00	684,600.00	1,521.33
3. Logistique				10,112,000.00	22,471.11
Achat de motos	motos	400,000.00	6.00	2,400,000.00	5,333.33
Assurance-vignette motos	motos/an	56,000.00	12.00	672,000.00	1,493.33
Entretien réparation motos	mois	10,000.00	144.00	1,440,000.00	3,200.00
Carburant motos	motos-mois	40,000.00	140.00	5,600,000.00	12,444.44
4. Etude de collecte de données				2,015,000.00	4,477.78
Honoraires du chef d'équipe	H/j	30,000.00	16.00	480,000.00	1,066.67
Perdiems des enquêteurs	H/j	10,000.00	56.00	560,000.00	1,244.44
Location motos	moto	5,000.00	75.00	375,000.00	833.33
Carburant motos	L	800.00	375.00	300,000.00	666.67

Elaboration des outils de collecte et formation des enquêteurs	forfait	200,000.00	1.00	200,000.00	444.44
Réprographie des documents	forfait	100,000.00	1.00	100,000.00	222.22
5. Achat d'équipements				6,754,000.00	15,008.89
2 Ordinateurs desk top	Ordinateurs desk top	425,000.00	2.00	850,000.00	1,888.89
2 imprimantes	imprimantes	250,000.00	2.00	500,000.00	1,111.11
3 Laptop (ordinateur portable)	Laptop	450,000.00	3.00	1,350,000.00	3,000.00
1 Appareil photo numerique	Appareil photo numerique	150,000.00	1.00	150,000.00	333.33
2 Onduleurs	Onduleurs	125,000.00	2.00	250,000.00	555.56
1Photocopieuse	Photocopieuse	700,000.00	1.00	700,000.00	1,555.56
1Retroprojecteurs	Retroprojecteurs	450,000.00	1.00	450,000.00	1,000.00
2 Bureaux	Bureaux	75,000.00	2.00	150,000.00	333.33
4 Chaises visiteurs	Chaises visiteurs	20,000.00	4.00	80,000.00	177.78
2 fauteuils	fauteuils	40,000.00	2.00	80,000.00	177.78
20 chaises de bureau	chaises de bureau	7,500.00	20.00	150,000.00	333.33
2 armoires 2 battants	armoires 2 battants	75,000.00	2.00	150,000.00	333.33
1 tableau fleesharp	tableau fleesharp	75,000.00	1.00	75,000.00	166.67
1 Table de conférence	Table de conférence	125,000.00	1.00	125,000.00	277.78
5 matelas petits format	matelas petits format	15,000.00	5.00	75,000.00	166.67
9 impermeables	impermeables	11,000.00	9.00	99,000.00	220.00
Encre photocopieuse (6)	Encre photocopieuse	60,000.00	6.00	360,000.00	800.00
Entre imprimante (6)	Entre imprimante	50,000.00	6.00	300,000.00	666.67
Tambour phocopieuse (4)	Tambour phocopieuse	125,000.00	4.00	500,000.00	1,111.11
Matériel et produits d'entretien	Matériel et produits d'entretien	10,000.00	36.00	360,000.00	800.00
6. Formation du personnel projet				840,000.00	1,866.67
Honoraires du formateur	H/j	30,000.00	7.00	210,000.00	466.67
Perdiems des participants	H/j	5,000.00	75.00	375,000.00	833.33
Restauration des participants	pauses	3,000.00	75.00	225,000.00	500.00
Fournitures de l'atelier	kit	30,000.00	1.00	30,000.00	66.67
7. Frais d'occupation des bureaux				3,168,000.00	7,040.00
Location du bureau de Yanfolila	mois	50,000.00	24.00	1,200,000.00	2,666.67
Eau et électricité bureau de Yanfolila	mois	40,000.00	24.00	960,000.00	2,133.33
Communication téléphonique Yanfolila	mois	30,000.00	24.00	720,000.00	1,600.00

Frais bancaires	trimestre	12,000.00	24.00	288,000.00	640.00
8. Suivi du projet		13,560,000.00	1.00	8,364,000.00	18,586.67
1- Suivi trimestriel du chef de projet					
Perdiem du chef de projet	H/j	7,500.00	60.00	450,000.00	1,000.00
Perdiem du chauffeur	H/j	7,500.00	60.00	450,000.00	1,000.00
2- Suivi mensuel du superviseur					
Indemnités de suivi du superviseur	H/j	15,000.00	24.00	360,000.00	800.00
3-Rencontres trimestrielles de l'équipe					
Perdiems des agents	H/j	7,500.00	144.00	1,080,000.00	2,400.00
Restauration des agents	pauses	2,500.00	360.00	900,000.00	2,000.00
4- Suivi semestriel du chef de mission					
Perdiems du chef de mission	H/j	10,000.00	24.00	240,000.00	533.33
Perdiems du chauffeur	H/j	7,500.00	24.00	180,000.00	400.00
Location véhicule	jours	50,000.00	24.00	1,200,000.00	2,666.67
Carburant du véhicule	L	700.00	720.00	504,000.00	1,120.00
5- Suivi trimestriel du comité technique					
Perdiems des participants	H/j	10,000.00	300.00	3,000,000.00	6,666.67
9-Audit annuel des comptes du projet		750,000.00	2.00	1,500,000.00	3,333.33
10- Evaluation finale du projet		1,500,000.00	1.00	1,500,000.00	3,333.33
Frais indirect applicable aux Organisations des Nations Unies maximum 7%				23,551,401.79	52,336.45
Total de la 1^{ère} Organisation Participante (Consortium d'ONG)				333,448,597.00	740,996.88
Total de la 2^{ème} Organisation Participante (PNUD)				26,551,401.79	59,003.12
Total du Budget				359,999,998.79	800,000.00